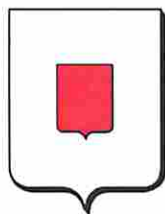




ARNAVILLE



PAGNY
SUR MOSELLE



VANDIERES



PONT A
MOUSSON



BLENOD LES
PONT A MOUSSON



DIEULOUARD

Val de Lorraine



Conseil de Pays

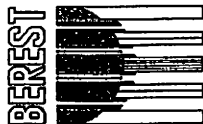
VELOROUTE - VOIE VERTE

TRONCON ARNAVILLE - DIEULOUARD

AVANT - PROJET

1. Note de présentation

BEREST 	Bureaux d'Etudes Réunis de l'EST			
	SIEGE: 8, rue GIRLENHIRSCH - BP 30012 - 67401 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Tél : 03 88 65 36 06 - 03 88 65 36 04 - Télécopieur : 03 88 67 33 52 Email : berest@berest.fr			
	AGENCE LORRAINE			
	5, Route de Saverne - 57370 PHALSBOURG Tél : 03 87 24 41 86 - Télécopieur 03 87 24 42 97 Email : berest57@wanadoo.fr	ZAC UNICOM - 57970 BASSE HAM Tél : 03 82 82 33 05 - Télécopieur 03 82 82 11 51 Email : berest.basseham@wanadoo.fr		
Indice	Date	Réalisé par	Objet de la modification	
A	15.09.2005	WATZKY L.	Version initiale	
B	13.10.2005	WATZKY L.	Modification suite à la réunion du 15 septembre 2005	
Responsable Projet	Vérificateur	Echelle	N° Affaire	N° Pièce
TURCK J.P.	TURCK J.P.		54 0431 05 026 1 0	
Nom de fichier				



5 Route de Saverne 57370 PHALSBOURG - Tél : 03.87.24.41.86 - Télécopie : 03.87.24.42.97

Département de la Meurthe et Moselle

Ville de Pont à Mousson

Conseil du Pays de Val de Lorraine

Véloroute - Voie verte

Tronçon Arnaville - Dieulouard

Note de présentation

1. Généralités

Le Conseil du Pays de Val de Lorraine situé entre Nancy et Metz au cœur de la Région Lorraine regroupe 67 communes.

Ainsi les Communes d'Arnaville, Pagny sur Moselle, Vandières, Pont à Mousson, Blenod les Pont à Mousson envisagent la création d'une véloroute voie-verte.

Cette piste d'une longueur de 22,50 km emprunte en grande partie des chemins existants, dont l'ancien chemin de halage le long de la Moselle et de son canal latéral.

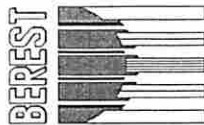
Ce projet vient s'inscrire dans une vaste politique visant à développer le tourisme vert et permettre à la population urbaine de s'oxygéner dans un cadre alternant prairie, forêt et milieu aquatique.

En outre, mis à part l'atout humain, ce projet présente un avantage financier de part l'utilisation de la structure des chemins existants qui réduit nettement les coûts de réalisation.

2. Le projet

Le projet prévoit l'aménagement des chemins existants en une piste d'une emprise variant de 2,50 m à 3,00 m revêtu en enrobés.

Une signalisation horizontale et verticale réglementaire sera installée ainsi que des barrières permettant d'assurer la sécurité des usagers de la piste en empêchant l'accès aux engins motorisés.



Enfin, la mise en sécurité au niveau des passages sur les ouvrages d'art (pont-digue) est également prévue notamment par la mise en place (profil 4) ou la rehausse de garde corps.

En ce qui concerne la réalisation proprement dite de véloroute on distingue 2 cas de figure :

- Les tronçons à créer : exemple du passage sur la digue (voir profil 3 – profil 5) dans ce cas les travaux comprennent :
 - Le décapage de la terre végétale et la mise en cordon
 - Les terrassements et l'évacuation des matériaux
 - L'apport des remblais à mettre en œuvre sur une largeur variant de 3,50 m à 3,00 m et une épaisseur de 30 cm minimum
 - Les remblais de finition en concassé 0/20 sur une épaisseur de 10 cm.
 - La mise en œuvre au finisseur de béton bitumineux 0/10 sur une épaisseur de 6 cm.
 - La stabilisation des accotements en concassé 0/20 sur une largeur de 0,50 m.

- Les tronçons sur un chemin existant dont les travaux consiste en :
 - La scarification du chemin, le grattage des remblais pollués, le nivellement, le compactage.
 - L'apport de remblais complémentaires à mettre en œuvre sur une largeur variant de 3,50 m à 3,00 m et une épaisseur de 10 cm.
 - Les remblais de finition en concassé 0/20 sur une épaisseur de 10 cm.
 - La mise en œuvre au finisseur de béton bitumineux 0/10 sur une épaisseur de 6 cm.
 - La stabilisation des accotements en concassé 0/20 sur une largeur de 0,50 m.

Circulation

Pour éviter tout conflit avec les autres utilisateurs de la Moselle, notamment les pêcheurs, au niveau du tronçon C-D, la piste occupera le chemin existant et une double voie sera créée en parallèle pour permettre l'accès aux pêcheurs.

Le projet prévoit l'aménagement d'un parking de 10 places pour les utilisateurs de la piste ainsi que pour les pêcheurs.

Enfin, une aire de pique nique va également être mis en place afin de permettre aux usagers de la piste de se reposer et de se restaurer.

3. Coût des travaux

Le montant total des travaux à financer pour l'ensemble de la piste, s'élève à :

408 960,24 € T.T.C

Fait à Phalsbourg, le 12 octobre 2005

Le Directeur d'Agence

Jean-Pierre TURCK